

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

22 MAI 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Acceptation d'un fonds de
concours versé par la
Fondation Catholique
Eco-saïse pour la
restauration de la
chapelle consacrée à
Jacques II Stuart en
l'Eglise Saint-Germain**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 26 mai 2014
par voie d'affichages
notifié-le
transmis en sous-préfecture
le 23 mai 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 26 mai 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

=====

L'an deux mille quatorze, le 22 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 mai deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU
Madame TÉA à Madame de CIDRAC
Madame LANGE à Madame BOUTIN

Secrétaire de séance :

Monsieur BATTISTELLI

N° DE DOSSIER : 14 D 04

OBJET : ACCEPTATION D'UN FONDS DE CONCOURS VERSÉ PAR LA
FONDATION CATHOLIQUE ÉCOSAISE POUR LA RESTAURATION DE
LA CHAPELLE CONSACRÉE A JACQUES II STUART EN L'ÉGLISE SAINT
GERMAIN

RAPPORTEUR : Monsieur PÉRICARD

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Lors de sa séance du 14 novembre 2013, le Conseil Municipal a décidé d'engager un programme de restauration des peintures murales et des décors peints de l'Eglise de Saint-Germain. Cette opération comprend plusieurs phases dont une dédiée à la restauration de la Chapelle Jacques II Stuart. Cette première phase devrait débiter d'ici la fin de l'année 2014 et est estimée à 44 167 € H.T.

La Fondation Catholique Écossaise, reconnue d'utilité publique et représentée par son Président, Monsieur Alain HESPEL, a souhaité participer financièrement à la restauration de cette chapelle. Lors de son Conseil d'Administration du 19 novembre 2013, elle a alloué un fonds de concours affecté à cette opération à hauteur de 25 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter le fonds de concours de la Fondation Catholique Écossaise pour la restauration de la chapelle Jacques II Stuart.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

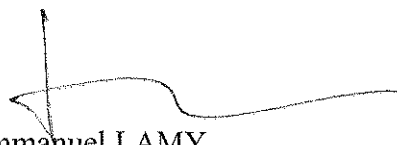
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY s'abstenant,

ACCEPTE le versement du fonds de concours de la Fondation Catholique Écossaise pour un montant de 25 000 € et décide de l'affecter à la restauration de la Chapelle Jacques II Stuart de l'Eglise de Saint-Germain.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye